

ecolo - LASNE

Site web: www.lasne.ecolo.be
Tél/Fax : 02/ 652 01 04

Bulletin n° 33
décembre 2011

EDITORIAL

ECOLO dénonce la volonté des partis traditionnels d'amoinrir l'affaire DEXIA

Avec le démantèlement du Holding Dexia, le rachat par l'Etat de sa branche belge et la liquidation du Holding communal, les mauvaises nouvelles se sont succédées au cours de ce mois d'octobre. Elles seront lourdes de conséquences pour les finances publiques, du niveau fédéral jusqu'au niveau communal.

Le jeudi 27 octobre dernier, le Parlement fédéral a décidé de la mise en place d'une commission spéciale chargée d'examiner les circonstances du démantèlement du Holding DEXIA. Le groupe ECOLO-Groen! n'a pas soutenu ce choix des partis de la majorité et dénonce leur volonté d'éteindre le dossier.

Pour les Verts, qui avaient déposé une proposition en ce sens, **c'est une commission d'enquête qui est nécessaire** pour mettre au jour les responsabilités des uns et des autres et tirer les leçons du passé. En effet, seule une commission d'enquête parlementaire est à même d'offrir la possibilité d'aller réellement au fond des choses et de délier les acteurs de ce dossier du secret professionnel qui les rend jusqu'ici muets, ou presque. Or, il y a au moins deux raisons de vouloir aller au fond des choses dans ce dossier. D'une part, son coût énorme pour le contribuable : les interventions de l'Etat, en 2008 et 2011, lui auront coûté plus de 10 milliards d'euros, sans compter la garantie de 54 milliards apportée à la banque résiduelle ('Bad Bank') mise en place pour héberger les actifs les plus problématiques du Holding Dexia, tandis que la mise en liquidation du Holding communal - actionnaire de Dexia détenu à 100% par les communes - a des conséquences désastreuses pour ces dernières. D'autre part, les soup-

çons d'imprudence qui découlent de l'analyse des documents de l'Autorité française de Contrôle Prudentielle, qu'ECOLO a pu se procurer, montrent clairement que la branche française de la banque a été victime de ses choix spéculatifs, contaminant l'ensemble du groupe.

Malheureusement, de façon peu courageuse, les partis traditionnels ont refusé la proposition des Verts de mise en place d'une telle commission d'enquête, préférant se limiter à une simple commission, aux pouvoirs réduits. C'est Georges Gilkinet qui représente ECOLO au sein de cette commission spéciale. Même si ce scénario n'est pas celui que nous privilégions, nous poserons toutes les questions qui nous semblent nécessaires. Cette commission permettra aussi de mesurer la bonne volonté des nos collègues des autres partis, ceux-là même qui ont envoyé des administrateurs chez Dexia. Les citoyens belges ont le droit de savoir ce qui s'est passé, ... et les mandataires politiques la responsabilité de faire en sorte que de telles crises ne se reproduisent pas. Il est plus que temps de **réguler le secteur financier** : des mesures comme la séparation des métiers bancaires (dépôt et investissement), l'augmentation des fonds propres des banques, l'interdiction de certaines pratiques

dangereuses, la limitation des rémunérations des dirigeants des banques figuraient au rang des recommandations votées à une très large unanimité par la Chambre au printemps 2009. Près de trois ans plus tard, il faut enfin les mettre en œuvre !

Plus d'informations sur :

www.ecolo.be et www.georgesgilkinet.be

ECOLO, ce n'est pas que les éoliennes, le bio, etc !
Dans ce bulletin, 3 exemples d'actions politiques récentes d'ECOLO :

- ▶ **FINANCE** : intervention du groupe ECOLO-GROEN !, par la voix de Georges GILKINET, face au démantèlement du holding DEXIAp. 1
- ▶ **SANTE** : proposition de loi à la Chambre, déposée par Thérèse SNOY, pour interdire l'usage du Bisphénol A dans l'industrie alimentairep. 3
- ▶ **PETITE ENFANCE** : notre députée provinciale Françoise-Florence MICHEL, obtient des aides substantielles pour de nouvelles places d'accueil en BW. Mais Lasne n'en profite pasp. 4

En plus:

- ▶ Le baromètre de la prévention des déchetsp. 2
- ▶ La croissance ne fait pas le bonheurp.3
- ▶ Bravo la Commune (pistes cyclables: suite)p. 4

Conséquences pour Lasne



DEXIA
Communes

Lasne est actionnaire du Holding communal à concurrence de 8.835 actions ordinaires. En septembre 2009, elle a en outre acquis 2.703 actions privilégiées 'A' pour un prix de 110.715 Euros. Les communes s'étaient en effet vu promettre un dividende de 13 % pendant dix exercices! Or, si ce dividende a été versé en 2010, il ne le sera plus pour les années à venir. Perte annuelle pour Lasne: 14.393 Euros. Bien sûr, les dividendes des actions ordinaires sont perdus également. Et enfin, au terme de la liquidation, il ne devrait pas subsister grand-chose de la valeur totale des actions...

ECOLO

Le baromètre de la prévention des déchets

D'après une enquête du CRIOC, l'environnement n'est pas la préoccupation majeure des Wallons.

Leur premier sujet d'inquiétude est la pauvreté (58%), suivi de la crainte de l'éclatement de la Belgique et du chômage (49%). La dégradation de l'environnement n'occupe que la dixième place dans le palmarès des préoccupations wallonnes, derrière les sujets socioéconomiques et politiques. C'était déjà le cas en 2010 et en 2009.

Qui est responsable ?

Pour les consommateurs, ce sont surtout "les autres":

- ♦ les pouvoirs publics, pour l'insuffisance des contrôles et les lacunes de la réglementation;
- ♦ les industries, responsables des problèmes environnementaux;
- ♦ les magasins, qui devraient fournir des informations sur les manières de consommer respectueuses de l'environnement.

Néanmoins, ils acceptent d'endosser une part de responsabilité en admettant que leurs choix de consommation influencent la quantité de déchets qu'ils produisent.

93 % des Wallons se disent prêts à fournir un effort supplémentaire

Quoi qu'il en soit, les actions individuelles ne sont pas perçues comme pouvant contribuer, seules, à la protection de l'environnement, et celles-ci ne sont considérées comme efficaces qu'à la condition que tout le monde s'y mette.

Les Wallons sont prêts à faire des efforts...

L'immense majorité des Wallons (83%) déclarent déjà poser des gestes en faveur de l'environnement, et 93% se disent prêts à fournir un effort supplémentaire. Les efforts réalisés portent surtout sur le tri des déchets, les économies d'énergie et d'eau du robinet, ainsi que l'achat plus régulier de produits respectueux de l'environnement. La crise aidant, les Wallons tentent également de limiter l'usage de leur voiture. Pour réduire les déchets, les

consommateurs préconisent des actions précises: utiliser de la lessive concentrée, composter leurs déchets, faire

usage de sacs réutilisables pour leurs achats, acheter des appareils d'occasion, sans piles ou de plus longue durée de vie, imprimer les documents en recto-verso, consommer les restes de nourriture, etc. 9 répondants sur 10 estiment que gaspiller de la nourriture est un comportement inacceptable

Les recommandations

La crise économique et l'instabilité politique ne sont certes pas des facteurs favorables à l'environnement: les ménages confrontés à l'insécurité ont d'autres préoccupations. Néanmoins, les pouvoirs publics doivent proposer des actions qui, tout en étant bénéfiques pour le portefeuille des consommateurs, contribuent également à protéger l'environnement. Ils doivent montrer que tous les acteurs (industries, distributeurs, consommateurs)

sont concernés et doivent agir de concert. Il ne peut y avoir

Les actions pour protéger l'environnement doivent aussi être bénéfiques pour le portefeuille des consommateurs

d'action préventive efficace que coordonnée.

En conclusion, il s'agit de développer une politique de prévention des déchets qui :

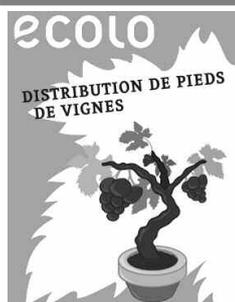
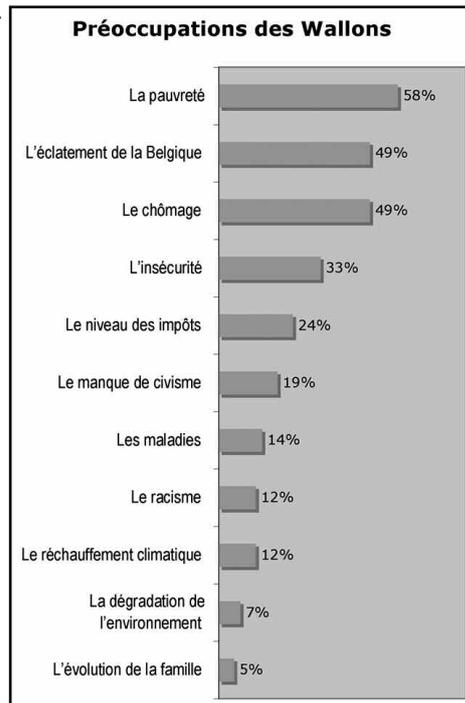
- développe des campagnes de prévention avec des moyens suffisants et centrés sur la proximité;
- insiste, lors de campagnes d'information, sur la réduction des déchets;
- renforce la sensibilisation du consommateur en associant gains individuels (économie financière) et gains environnementaux;
- cible en particulier les jeunes, notamment par le biais des écoles, et des médias ad hoc;
- porte une attention particulière aux groupes sociaux fragilisés, souvent moins informés des enjeux environnementaux et plus attentifs à leurs coûts;
- évalue l'impact de toutes ces actions.

L'étude complète peut être trouvée sur :

<http://www.crioc.be/files/fr/6074fr.pdf>



Michel Kaye



Dimanche 27 novembre, de 9 à 12h, à la place d'Azay-le-Rideau,

la locale ECOLO de Lasne vous offre un pied de vigne et une boisson!

Vous aurez en plus l'occasion de déposer une idée pour rendre

"Lasne plus chouette" !

Pour éviter que
se produisent de nouvelles
affaires Softenon ou Eternit...

Le Bisphénol A reconnu dangereux pour la santé.

Ecolo-Groen! propose de l'interdire dans les récipients alimentaires.

Le Bisphénol A est utilisé dans l'industrie du plastique alimentaire afin de fabriquer un plastique dur et transparent, résistant à la chaleur. On trouve du Bisphénol A dans les canettes, boîtes de conserve et dans tout plastique identifié par le numéro 7 dans un triangle (utilisé notamment pour produire bouteilles, biberons, vaisselle, couverts, fontaines à eau...).

De nombreuses voix s'élèvent depuis des années contre l'utilisation du Bisphénol A dans les récipients alimentaires, en soulignant qu'il constitue un perturbateur endocrinien qui est libéré au contact avec les aliments (les perturbateurs endocriniens sont des substances qui portent atteinte au système hormonal et reproducteur).

Le Bisphénol A peut avoir des effets importants, même à très faible dose.

Le mardi 27 septembre dernier, l'ANSES (agence française de sécurité sanitaire, de l'alimentation et du travail) a rendu public un rapport qui est catégorique sur les dangers du Bisphénol A. Selon ce rapport, cette substance peut avoir des effets importants, même à très faible dose.

La France fait œuvre de pionnière dans la lutte pour protéger ses citoyens de l'exposition aux perturbateurs endocriniens. Ainsi, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité ce 12 octobre 2011 une proposition de loi visant à interdire le Bisphénol A des conditionnements alimentaires. Le Sénat devrait également rapidement voter le texte. Et la Belgique? Faudra-t-il encore attendre un consensus européen? Ou osera-t-on anticiper et protéger les consommateurs de risques qu'ils ne peuvent maîtriser, puisque la présence de ces substances ne figure sur aucune étiquette?

Une proposition de loi a été déposée à la Chambre par Thérèse Snoy du groupe Ecolo-Groen! pour bannir le Bisphénol A dans les emballages alimentaires.

Espérons que le prochain gouvernement pourra rapidement prendre ses responsabilités à ce sujet.

Plus d'informations sur le site de Thérèse Snoy, députée fédérale Ecolo-Groen! www.tsnoy.be



Laurent Masson

La croissance ne fait pas le bonheur...

Au cours des siècles, l'activité humaine s'est développée en mettant en péril les équilibres naturels et en promouvant un type de comportement désormais impossible à généraliser. Il s'agit de tirer les conséquences du caractère non soutenable de notre développement économique et des rapports que nous avons instaurés entre nature et culture en Occident (1). Nous devons refonder radicalement ceux-ci.

Depuis le 18ème siècle (et pas avant), on affirme que la prospérité d'une société dépend principalement des objets matériels qu'elle produit ou s'approprie : la vraie richesse c'est ce qui peut se compter et c'est ainsi que le PIB (Produit Intérieur Brut, valeur monétaire de l'ensemble des biens et services nouvellement produits par une entité au cours d'une période donnée) est devenu la mesure du progrès.

Or, il apparaît de plus en plus que cet indice n'est en rien un indicateur de bien-être. En particulier il ne met pas en évidence les inégalités qui accompagnent la croissance. Mais ce n'est pas facile de définir un autre indice

car la définition de la prospérité est une convention humaine qui doit tenir compte du progrès social, du bien-être et de l'environnement. ECOLO participe activement aux efforts pour *définir une autre conception de la prospérité*, à l'intérieur des limites écologiques de notre planète.

Par exemple la notion de **pauvreté** appelle plusieurs niveaux de réflexion. Il y a un niveau formel qui définit les conditions pour jouir d'un niveau de vie suffisant. Mais il y a aussi une définition conceptuelle qui aborde la question de la position sociale : les minorités et les groupes marginalisés n'ont que très rarement accès à l'expression de leurs préférences dans les instances de décision.

En ce qui concerne le **travail**, il ne s'agit pas seulement d'obtenir un salaire décent, mais il faut favoriser la justice sociale et la réalisation fonctionnelle de projets productifs soutenables. Et l'on peut analyser de même, dans une optique de réelle prospérité, l'agriculture, l'environnement, ... Enfin l'établissement d'une **prospérité**

partagée à l'intérieur des limites écologiques de notre planète ne saurait faire l'impasse sur les questions de répartition : 20% de l'humanité consomment 80 % des biens de la planète.

Le travail d'élaboration d'une *vision d'avenir* claire, stimulante, mobilisatrice et juste entamé par Tim Jackson (2)

doit se poursuivre au service d'une transition et de la sortie par le haut de l'ensemble des dilemmes si bien mis en évidence dans son livre.

Les écologistes ont maintes fois démontré qu'il peuvent transformer les conflits stériles en tensions productives et renouveler, en les approfondissant, les termes d'un débat sur l'égalité.

Ils ne veulent pas revenir au temps des lampes à huile et sont à la pointe du combat pour une nouvelle prospérité.



Daniel Dekkers

(1) Isabelle Cassiers et al : *Redéfinir la prospérité*. Ed. de l'Aube, 2011

(2) Tim Jackson : *Prospérité sans croissance. La transition vers une économie durable*. Ed. De Boeck-Etopia, 2010

Les crèches à Lasne et dans le Brabant wallon

Dans notre bulletin précédent, nous évoquions le manque de lieux d'accueil pour la petite enfance dans notre commune, comme dans de nombreuses autres communes du Brabant wallon.

Depuis, nous avons appris que le Collège provincial, sous l'impulsion de Françoise-Florence Michel, députée provinciale Ecolo en charge de la Cohésion sociale, avait décidé de consacrer 2 M € à l'axe "petite enfance" de sa politique. Un appel à projets a été lancé en avril dernier à toutes les communes ou organismes privés désireux d'augmenter leurs possibilités d'accueil et d'assurer la mise en conformité des places existantes.

Les résultats de l'appel à projets ont

largement dépassé les attentes : les demandes totalisent un budget de 8 M €. Elles portent sur la création de 957 places et la mise en conformité de 1.179 places existantes. Face aux besoins criants exprimés et en cohérence avec ses priorités politiques, le Collège provincial a décidé de répondre à l'ensemble des demandes, en y réservant tous les moyens nécessaires.

Aucune demande de la commune de Lasne, malgré les besoins...

Si tous ces projets sont effectivement réalisés, le nombre de places d'accueil augmentera de 20% en Brabant wallon.

Et Lasne dans tout cela?

Aucune demande émanant des pouvoirs publics n'a été enregistrée. Les deux seules demandes introduites l'ont été par des organismes privés (voir tableau ci-dessous). Une belle occasion manquée de répondre à nos besoins...



Monique Dekkers

Demandes soumises à la Province:

	milieu public	milieu privé	crèche entreprise	accueil familial	total	mise en conformité
Lasne		18		3	21	
Total Province	555	331	40	31	957	1179

Bravo la commune (suite)

Dans notre bulletin ECOLO de juin (n°32), nous avons salué l'initiative de la commune d'utiliser certains trottoirs comme pistes cyclables.

Mais nous avons demandé certaines améliorations afin "d'éviter que cette avancée ne se transforme en ...cassette au sens propre". D'autres avaient fait des remarques similaires (par exemple l'association "Lasne Nature"). L'occasion d'améliorer la piste cyclable rue de la Lasne entre Renipont et Lasne centre se présente maintenant, car des subsides de la Province sont proposés aux communes.

Dans ce cadre, Lasne a proposé sa candidature pour un projet de deux pistes séparées.

Le projet comporte des pistes de 1m30 de large (alors qu'actuellement la largeur est de 0,90 m sur la plus grande partie du parcours, avec même 43 cm au niveau de la maison n° 18), avec un revêtement amélioré. De plus, des bordures hautes seraient placées, ce qui devrait décourager les automobilistes d'utiliser les pistes comme parking.

L'avis du GRACQ (Les Cyclistes Quotidiens asbl) a été sollicité. Il est favorable au projet et, après une visite sur

place de Philippe Degand (Gracq Brabant wallon) et Daniel Dekkers (Gracq Lasne), quelques suggestions, notamment pour la signalisation et l'aménagement à l'approche du rond-point de la route d'Ottignies, ont été faites. Il a également été suggéré de poursuivre au delà de Renipont en direction des anciennes papeteries, de la gare et des écoles de Genval en passant par la réserve naturelle du Carpu, prolongation à examiner avec la commune de Rixensart.

Les textes complets de ces propositions sont disponibles auprès du signataire de cet article. Espérons que les responsables communaux les mettront en œuvre.

Bien sûr, il reste d'autres pistes cyclables à aménager, mais c'est un bon début.



Daniel Dekkers

MARDI 13 DECEMBRE à 20H,
Salle de "La Tartine" (centre de Lasne)

Lasne en actions

et

le groupe "Solidarité Lasne – Tiers-Monde"

vous invitent à la conférence/débat

Aide au Tiers-Monde : Bilan et Stratégie

Présentée par **Arnaud Zacharie**, secrétaire du CNCD, et animée par des associations lasnoises actives dans le Tiers-Monde



Arnaud Zacharie, secrétaire du Centre National de Coopération au Développement (CNCD), enseigne également aux universités de Bruxelles (ULB) et de Liège (Ulg) dans le cadre du master en sciences de population et du développement.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur les relations internationales et l'aide au développement

Un verre de l'amitié vous sera offert après le débat.

P.A.F.: 5 €

Renseignements:

D. Dekkers : 02/633.47.59- daniel.dekkers@skynet.be

C. Bia-Lagrange : 0476/96.85.05 - carinebia@yahoo.fr

Éditeur responsable : Lionel Dellis

15 bis, rue d'Aquinot, 1380 Lasne

Tél : 02/ 652 01 04

Courriel: lion11279@gmail.com